

AVIS DE VACANCE DE POSTE
INTERNE / EXTERNE
2 Sapeurs-pompiers professionnels
préventionnistes

Intitulé du poste : Sapeur-pompier professionnel préventionniste

Lien hiérarchique : l'agent est placé sous l'autorité du chef de service prévention

Direction / groupement / service de rattachement : DDA / Groupement Prévention, analyse des risques et mission citoyenneté / Service prévention

Identification :

- Filière : Incendie
- Catégorie : C à B
- Grades : Adjudant à Lieutenant hors classe
- Résidence administrative : **Lamballe**
- Poste : SHR

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22), établissement public autonome, participe à la politique de Sécurité Civile. A ce titre, l'établissement assure la sécurité de près de 600 000 costarmoricains notamment en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes, et concourt à la protection des biens et de l'environnement ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Afin de mener à bien ces missions, le SDIS 22 est composé de 2800 agents (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques ou spécialisés).

Les missions principales :

1. Le préventionniste est chargé d'étudier des projets et de participer aux visites de sécurités concernant les ERP.
2. Il assure également le conseil technique auprès des élus, pétitionnaires...

Les activités principales :

- Effectuer des études de projets concernant les ERP de la 1ère à la 4ème catégorie et de la 5ème catégorie avec locaux à sommeil implantés sur le secteur « prévention » affecté au groupement Est et rapporter devant la sous-commission « ERP-IGH ».
- Participer aux visites de sécurité de ces établissements ainsi qu'aux séances de validation des groupes de visite organisées par les sous-préfectures.
- Effectuer des études de projets concernant des ERP de 5ème catégorie et rédiger des projets d'avis techniques.
- Rédiger, frapper et assurer le classement des études et des rapports.
- Effectuer des études de projets concernant des bâtiments d'habitation, des constructions soumises au code du travail, des I.C.P.E. implantés sur le secteur « prévention » affecté au groupement Est et rédiger des projets d'avis techniques.
- Effectuer du conseil technique auprès des détenteurs du pouvoir de police, des pétitionnaires (Maitre d'œuvre ou maitre d'ouvrage), des administrations...
- Participer à la chaîne de commandement départementale et aux astreintes « prévention ».
- Assurer la veille opérationnelle des établissements étudiés et visités.
- Alerter le chef de groupement Prévention de toute situation ayant un impact opérationnel,
- Veiller à l'application des règles et procédures en vigueur dans les domaines de l'hygiène, la santé, la sécurité et la prévention des risques au travail.

Compétences attendues :

- ✓ Qualifié « PRV2 » de préférence,
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique,
- ✓ Autonomie dans l'organisation du travail,
- ✓ Rigueur et méthode,
- ✓ Sens du travail en équipe et qualité relationnelle,
- ✓ Humilité,
- ✓ Esprit d'initiative et curiosité professionnelle,
- ✓ Savoir rendre compte.

Régime de service :

- Poste en service hors rang, sur base 39h/semaine avec ARTT
- Déplacements sur le département

Moyens :

- Suite bureautique
- Ordinateur et imprimante portables
- Téléphone de service

Votre dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé devra être adressé au plus tard le **13 novembre 2023** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours

A l'adresse suivante : recrutement@sdis22.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Lieutenant Patrick GUEGAN, Chef du service prévention, au 02.96.74.64.62